

UN3481, PILES AU LITHIUM IONIQUE EMBALLÉES AVEC UN ÉQUIPEMENT

Envois par mode maritime selon le Code IMDG – Amdt 42-24 (2026)

Seuls les employés formés en TMD sont autorisés à expédier des piles au lithium selon ce guide.

Petites piles & batteries

– Disposition particulière 188 –
(Guide d'expédition de MD #43)



- Énergie nominale
 - Piles (≤ 20 Wh)
 - Batteries (≤ 100 Wh)
- Épreuve de chute de 1.2 m

Piles & batteries réglementées

– Instruction d'emballage P903 –
(Guide d'expédition de MD #21)



- Énergie nominale
 - Piles (> 20 Wh)
 - Batteries (> 100 Wh)
- Emballage ONU (PG II)



Le numéro ONU sur la marque doit mesurer au moins 12 mm de hauteur.